

Lycée Janson de Sailly
Année 2018-2019
HKAL

Dans le système universitaire français, la dissertation est un exercice important, qui est utilisé pour déterminer le niveau de réflexion, de connaissances et d'analyse des étudiants. Aux concours des grandes écoles, en Histoire, comme en Philosophie ou en Lettres, la dissertation est l'épreuve majeure qui détermine la note et la capacité à atteindre les oraux du concours. A l'Université, aussi bien pour atteindre le niveau « Licence » que pour passer les concours de professeur (Capes ou Agrégation), la dissertation est également considérée comme un exercice essentiel que l'étudiant doit maîtriser. Il est donc indispensable de se préparer, au long de ses études supérieures, à traiter au mieux cette épreuve dont les méthodes doivent s'acquérir avec rigueur.

Quelques exemples de sujets tombés à l'épreuve du Concours d'entrée aux Ecoles Normales Supérieures en Histoire :

Avril 2018 : Les Etats-Unis, une puissance mondiale malgré-elle ? (1823 - 1945)

Avril 2017 : Les Institutions de la colonisation française en Afrique (1871 - 1962)

Avril 2016 : Obstacles et oppositions aux unités nationales allemandes et italiennes (1815- 1871)

Indications méthodologiques concernant la dissertation en Histoire

L'exercice de la dissertation se déroule en deux étapes. La première est celle de la préparation : il s'agit de comprendre le sujet afin d'en faire une analyse détaillée, en mobilisant les connaissances pour dégager puis structurer la problématique. La deuxième étape est celle de la rédaction.

I. La préparation

A - Comprendre le sujet

- **Prenez le temps de lire et relire le sujet** plusieurs fois, de consacrer les quelques minutes nécessaires à la réflexion de façon à **éviter une mauvaise interprétation**. En effet, les développements hors sujet sont sévèrement sanctionnés.
- **Définissez et précisez les termes essentiels du libellé**. L'ordre dans lequel ils sont situés est important. Le sens des mots mérite que l'on s'y arrête, de même que les relations entre les mots.
- **Délimitez les contours du sujet dans le temps et dans l'espace**. Il est très important de définir les bornes chronologiques.

B - Analyser le sujet

- **Interrogez le sujet**. Il s'agit de reformuler plus précisément, au brouillon, les questions implicites que l'on s'est posées à l'examen des termes du libellé. Ces questions sont générales (quoi ? qui ? comment ? pourquoi ? quelles relations ? dans quelle mesure ? etc.) ou plus spécifiquement économiques ou historiques.
- **Dégagez et structurez la problématique**. Il s'agit **de transformer le sujet en problème(s) à résoudre**. Pour cela, il faut regrouper les questions

précédemment posées de façon désordonnée en une, deux ou trois interrogations majeures. La problématique contient donc les questions synthétiques soulevées par le sujet – que l'on aura pris soin d'agencer de façon logique – afin de donner un sens précis, un fil directeur au devoir.

- **Mobilisez vos connaissances.** Pour chacune des grandes questions de la problématique et pour chacune des questions plus simples qu'elle contient, il s'agit de fournir des réponses, c'est-à-dire des arguments, des références, des faits, des exemples, des dates, des chiffres précis.

C - Élaborer le plan (c'est-à-dire structurer l'argumentation)

- **Définissez les grandes idées du plan.** Le plan est à la fois le guide itinéraire du devoir et l'ossature sur laquelle repose l'argumentation. Il comporte un nombre limité de parties (deux à quatre, mais **le plus souvent trois**). Celles-ci s'enchaînent de façon logique et correspondent aux temps majeurs de la démonstration, aux idées principales du devoir. Pour réaliser le plan, il convient de classer les réponses apportées par l'analyse en grandes familles, selon la progression qu'impose la problématique.

- **Choisissez parmi les plans possibles.** Aucun plan n'est le seul qui convienne *a priori* au sujet : de nombreux plans sont possibles pour un même sujet. Simplement, certains sont plus adaptés que d'autres. Les types de plans proposés ci-après correspondent aux démarches les plus couramment rencontrées :

- *le plan chronologique* : il convient lorsque les césures temporelles sont évidentes et correspondent à des changements majeurs dans l'ordre et la logique des faits ;

- *le plan semi-chronologique* est une variante du précédent : la troisième partie est alors un bilan ;

- *le plan analytique* permet d'identifier les différentes dimensions du sujet ; on parle aussi de plan thématique ;

- *le plan historique simplifié* répond aux trois questions suivantes : comment ? (1. je décris les faits), pourquoi ? (2. j'explique leur genèse), jusqu'où ? (3. j'évalue les limites et la portée du processus) ;

- **Détaillez le plan.** Chacune des grandes parties doit être divisée en sous-parties correspondant à des idées secondaires. Celles-ci sont elles-mêmes subdivisées en paragraphes qui s'appuient sur des exemples précis.

D – Étayer l'argumentation

- **Sachez conjuguer l'abstrait et le concret.** Tout argument doit être illustré par un **exemple**. Les faits sont importants mais l'analyse joue un rôle essentiel dans la note finale. Présentez régulièrement une analyse des faits abordés pour faire le lien avec la problématique de votre devoir.

II. La rédaction

A – L'introduction

- **Rédigez soigneusement l'introduction** au brouillon, après avoir élaboré le plan détaillé. Celle-ci est essentielle. Elle donne au correcteur sa première impression sur le devoir, montre si le sujet est compris et si l'écriture est aisée. Elle se présente sous la forme d'un bloc isolé, en tête du devoir. Elle comporte nécessairement plusieurs éléments successifs, qui peuvent se distinguer à la lecture par un alinéa :

- **Le préambule**, ou entrée en matière, est une accroche qui pose le sujet. Au lieu de répéter maladroitement son intitulé ou de faire un rappel historique, on peut partir d'un événement d'actualité, utiliser l'image d'une situation telle qu'elle est généralement perçue par le grand public, soulever un paradoxe ou se servir d'une citation.

- **La définition des termes et des bornes du sujet** qui permette, le plus adroitement possible de préciser les contours du sujet à traiter et de commencer à réfléchir aux enjeux qu'il impose.

- **Une ébauche de contextualisation** : En quelques idées simple il s'agit alors de préciser quels sont les évolutions les plus marquantes de la période à traiter tout en se focalisant sur celles qui sont directement en relation avec le sujet.

- **La problématique** résulte de l'analyse du sujet : il s'agit de définir certains termes essentiels contenus dans le sujet, de donner un sens au sujet, d'en montrer l'intérêt et les limites spatiales, temporelles et conceptuelles, de faire apparaître la (ou les) question(s) essentielle(s) qu'il suscite pour indiquer le fil directeur du devoir.

- **L'annonce du plan** consiste à indiquer les idées principales autour desquelles s'articule le devoir, sous la forme de propositions habilement agencées.

B – Le développement

- **C'est le corps du devoir.** Il est séparé de l'introduction et de la conclusion par le saut d'une ou de deux lignes. Il comprend les grandes parties, séparées entre elles par le saut d'une ou de deux lignes, et les sous-parties, qui sont des paragraphes qu'on distingue à la lecture par un alinéa.

- **Vous ne devez pas mettre de titres** ni de sous-titres. L'exposé de l'idée principale suffit.

- **Les mots de liaison** (ainsi, cependant, en outre, toutefois, en revanche, or, mais, etc.) doivent être utilisés avec rigueur pour mettre en évidence les rapports logiques entre les faits exposés.

- **Les parties doivent être équilibrées** dans leur longueur comme dans leur contenu.

- **Une transition courte** permet de passer d'une partie à l'autre, de fluidifier votre discours. C'est une sorte de charnière qui contient une conclusion partielle de la partie précédente et annonce la partie suivante, de façon à montrer la logique d'organisation du devoir et la cohérence du raisonnement.

C – La conclusion

- **Rédigez la conclusion au brouillon**, après avoir élaboré le plan et l'introduction. Elle est l'aboutissement du raisonnement. Elle doit être courte, ramassée. Elle n'est pas le lieu d'un nouveau développement ni l'occasion d'aborder un nouveau thème ou des arguments qui auraient été oubliés dans le développement. Elle n'est jamais le résumé du devoir, mais plutôt celui de ses résultats.

- **Deux parties composent la conclusion.** La première est un bilan. Il s'agit de dégager l'apport du devoir, de présenter la réponse à la problématique. La seconde partie oriente le lecteur vers des perspectives plus larges, cependant directement liées aux résultats du devoir.